



LE MANAGEMENT MUNICIPAL

AU SERVICE DU PROJET DE
COHESION SOCIALE ET URBAINE

GRAMME 2007

(Mise à jour Juillet 2007)

ORGANISATION

**Pierre SAMOT
MAIRE**



BUREAU MUNICIPAL - CONSEIL MUNICIPAL



Protocoles Relations Internationales
 Maroula Yang-Ning
 Adjointe / Jeanne Samba

Communication Externe
 Eddy Chénier
 Adjoint / Sophie Mounch

Citoyenneté et Proximité
 Sébastien Sobier

**Jules Savin
Chef de Cabinet**

Développement Social et Urbain
 Maroula (pré) / Adjoint / Franck Henry

Animation Economique
 Magali Herriot

Attaché de Direction

**Monique Beaupreau
DGSP / DGAS***

**Nicole Desch
DAJS* / DGAS***

**Nicole Cyrille
DRH / DGSA***

**Gilles Charrois
DSF***

Direction des Services à la Population
 Monique Beaupreau

Jeunesse Vie Associative Julie Agathe Adjointe / Jeanne Samba
Médiathèque Eli Soubry Adjointe / Ghislain Piret
Bureau Scolaire Raymond Beaudry
Etat Civil - Affaires Militaires - Orphelins Luc Tisserand Adjointe / Jacqueline Gaudin
Logement / Recensement Monique Beaupreau Adjointe / Ghislain Piret
Orphelins Monique Beaupreau

Direction des Affaires Juridiques et de la Sécurité
 Nicole Desch

Médecin
 Nicole Desch

Affaires Foncières et Contentieuses Johel Gallo Adjointe (Pré) / Justine Perrin
Réglementation et Droit de Voisinage Johel Gallo
Sécurité Civile Nadine Elie-De-Castagne
Police Municipale Nikim / Fanny Zody
Sécurité & Tranquillité Publique Jacky Smeets

Direction de l'Administration Générale
 Nicole Morlet

Documentation Archives & Reprographie Jean-Pierre Elia
Informatique Alexandre Martin Adjointe / Régis Bédigier
Elections Maurice Skopchew-Michine
Maintenance et Exploitation Philippe Hannon
Service des Assemblées CMBM Agnès Casabé
Service Carrière Corine Lédan

Suivi des tableaux de bord stratégiques
 Nicole Morlet

Direction des Ressources Humaines
 Nicole Cyrille Adjointe / Agnès Elie

Gestion Administrative du Personnel (GAP) Agnès Elie Adjointe / Jacqueline Piret
Communication Interne - Accueil Philippe Clary Adjointe / Nicolas Gaudin
Formation et Prévention des Risques Professionnels (FPRP) Catherine Valère Bayard Adjointe / Pascal Hubert

Direction des Finances et de la Commande Publique
 Michel Ortol

Financement et Ingénierie de Projets Myriam Jean-Louis Adjointe / Marika Jankovic / Agnès
Marchés Publics Marika Nkamen Adjointe / Christophe Legrand
Achats Publics Philippe Alesandri Adjointe / Marika Jankovic
Finances et Contrôle de Gestion Nicole Cyrille Adjointe / Justine Perrin

Direction des Services Techniques
 Gilles Charrois Adjointe / Jean-Claude

Bâtiment et Logistique Gilles Charrois Adjointe / Ghislain Piret	Urbanisme et Aménagement Urbain Jean-François Gosselin Adjointe / Jacqueline Piret
VRD Infrastructures Lucien Lévesque Adjointe / Jean-Michel Tisserand	Espaces Publics et Déplacements Urbains Sarah Bourdefforge Adjointe / Wilfried Poirier
VRD Régie Léon Martin Adjointe / Michel Ortol	Environnement et Cadre de Vie Doris Joseph Adjointe / Agnès Casabé
Parc, Matériel et Transport Raphaël Richelle	Administration et Gestion Olivier Clavel

DSF : direction des services à la population - DGSP : directeur général des services - DGAS : directeur général adjoint des services - DAJS : direction des affaires juridiques et de la sécurité - DGSA : directeur général des services adjoint - DRH : direction des ressources humaines - DAG : direction de l'Administration Générale - DFCP : direction des finances et de la commande publique

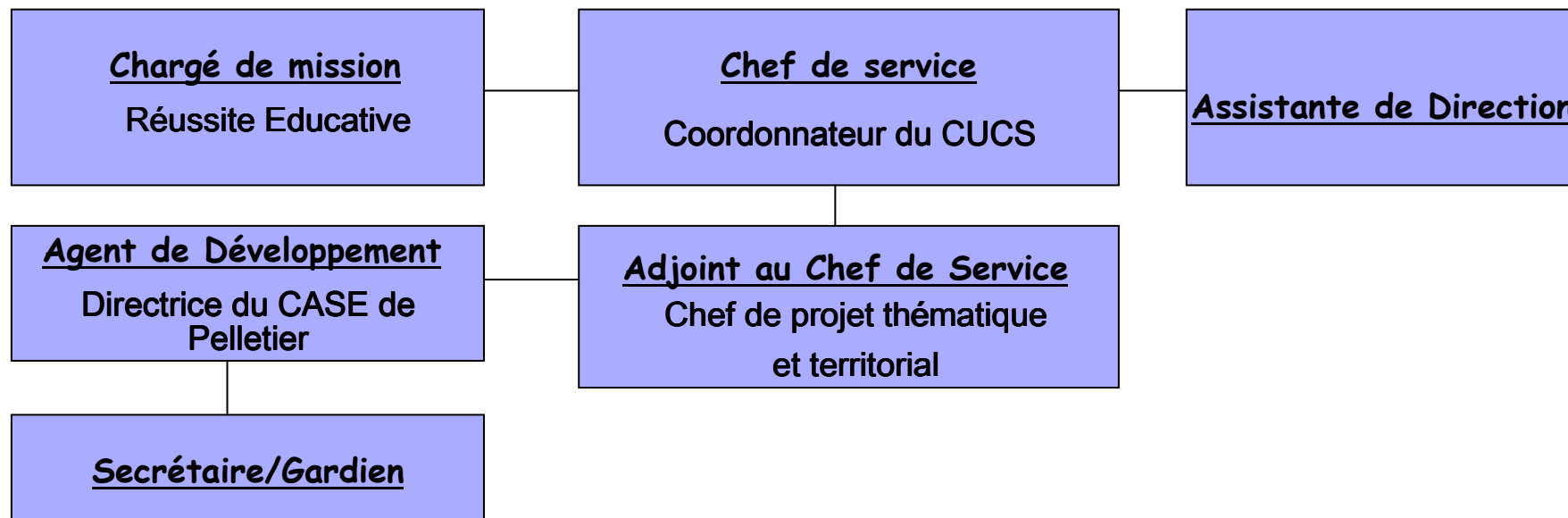
Établissements Publics Communaux : C.C.M.A. : Laurent Dato (président) - C.C.A.S. : Claude Charpentier

Associations : ANV : Max Tancig - C.C.M. : Frédéric Bernard - C.C.M. : David Sobier - C.C.M. : Georges Larcher - C.C.M. : Corine Smeets

Directrices de crèches : Odette - Chantal Sobier / Annie - Mariella Barthe / Corine-Bray / Julie Prias / Sandrine - Gisèle Vézinaire / Valérie - Monique Brize / Valérie - Ginette Bellis

Dernières modifications

ORGANIGRAMME DU SERVICE



Dimension du projet :

- 1 400 000 € de crédits contractualisés
- 14 quartiers prioritaires, 1 ZUS, 1ZRU
- 11 000 habitants, 3 130 logements locatifs sociaux
- 50 projets en programmation initiale
- 1 réseau de 20 associations
- 1 CASE en gestion directe
- 1 Programme de Réussite Educative
- Des dispositifs d'encadrement du temps libre : CLAS, OVVV, Ecole Ouverte



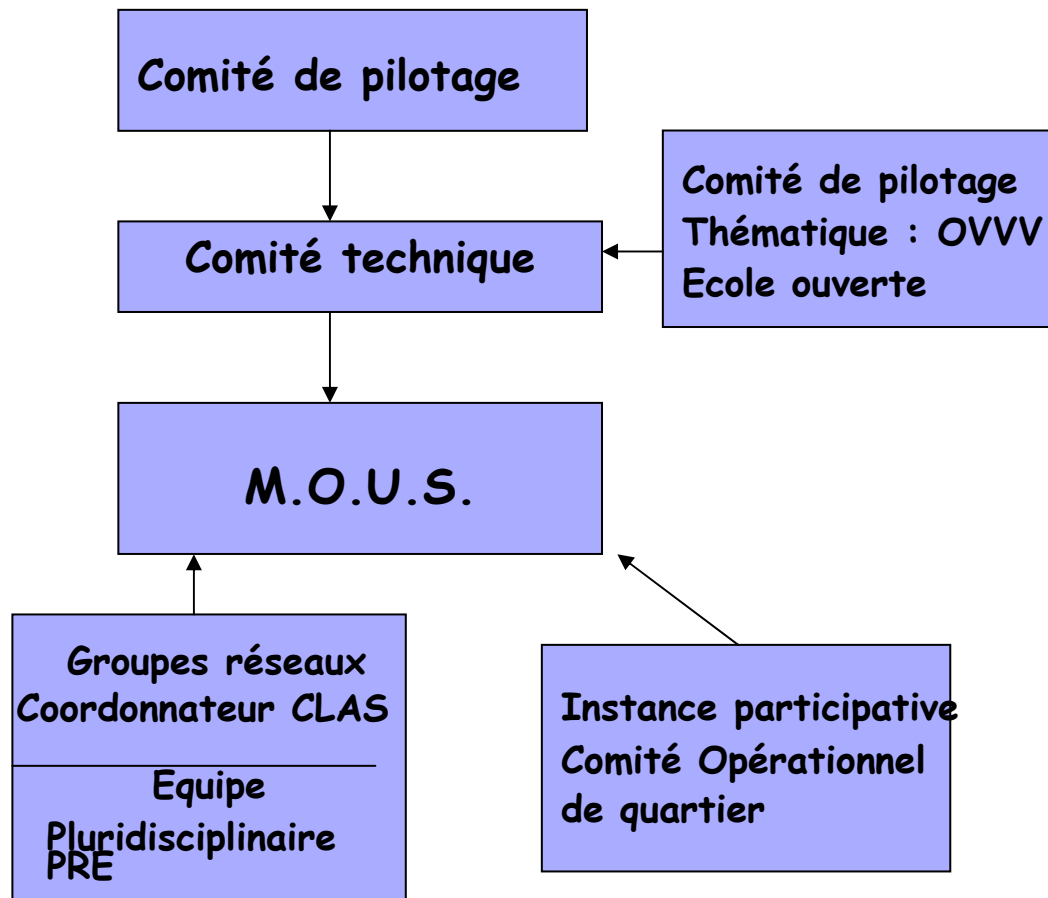
DES PRINCIPES D'ACTION

■ Le CUCS se définit en tant que :

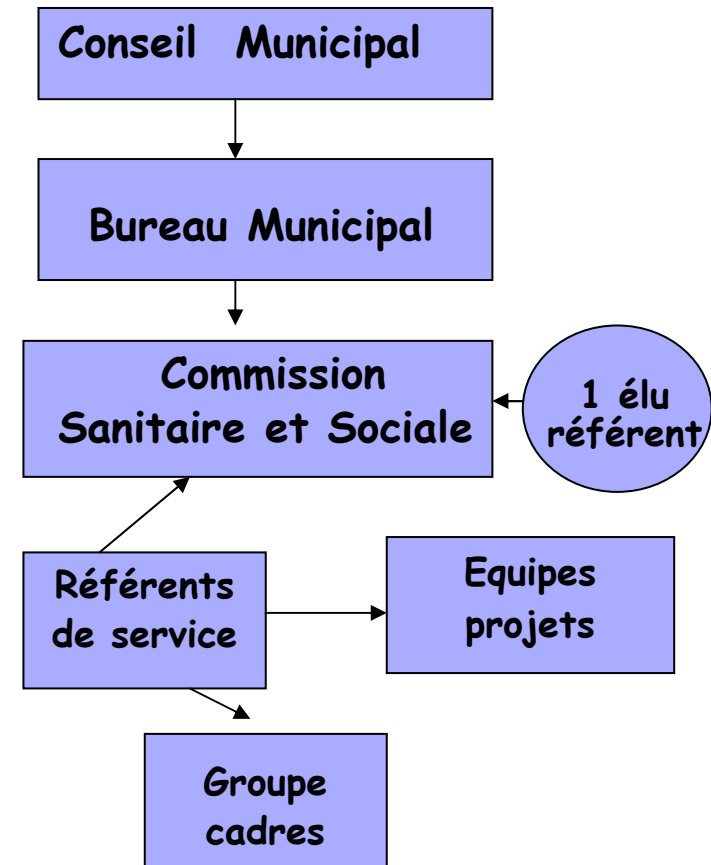
- Contractualisée
- Territorialisée
- Globale, transversale
- Participative
- Évaluée

L'ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE

Pilotage et conduite du projet



Pilotage et conduite municipale





UN SYSTEME D'INTERVENTION COMPLEXE QUI INTEGRE
3 CATEGORIES DE FONCTION

■ 1 – Fonction managériale

- Aide à la décision, animation des instances décisionnelles
- Encadrement hiérarchique
- Coordination du travail de l'équipe opérationnelle
- Animation des cellules opérationnelles



■ 2 – Fonction productive

- Développement et animation des partenariats
- Animation des réseaux
- Soutien aux porteurs de projets
- Interface élus/partenaires
- Rencontre avec le public



■ 3 – Fonction gestionnaire

→ Financière

→ Administrative

→ Sociale



AUTONOMIE ET LIMITES DU SERVICE

- Ne peut décider seul à propos :
 - Des orientations stratégiques
 - Des recrutements
 - Des arbitrages budgétaires
 - De la communication
 - De la convocation des instances de pilotage



- Peut décider seul :

- De la gestion interne des ressources humaines
- De l'organisation des missions et des tâches
- Des modes opératoires
- Du choix des partenaires de terrain



LE MANAGEMENT COMMUNAL : AVANCEES ET LIMITES

■ Les +

- Diffusion en interne et en externe d'une culture de projet territorial basée sur l'analyse et la compréhension partagées des phénomènes d'exclusion
- Emergence de nouvelles pratiques transversales entre services, de nouveaux savoir-faire professionnels pour couvrir de nouveaux besoins



- Réactivité, souplesse par rapport à la rigidité des dispositifs de droit commun
- Nouveau regard sur les quartiers grâce à la méthodologie de projet : diagnostic, mobilisation des ressources locales, contrats d'objectifs avec les porteurs de projets
- Renforcement et structuration de la dynamique associative dans une logique de co-production des politiques publiques
- Construction d'un partenariat à visée opérationnelle avec les bailleurs sociaux, la CAF




- Valorisation du cadre dans son rôle d'aide à la prise de décision
- Emergence des principes de démocratie participative



■ Les –

- Le DSU renvoie toujours l'image d'une politique « fourre-tout », malgré un recentrage sur les objectifs et les publics, malgré des financements propres, des dispositifs spécifiques
- Difficulté à construire réellement une vision et une compréhension globale pertinente des problèmes de ségrégation sur les quartiers
- Difficulté à mobiliser en continu et de façon active les acteurs locaux sur des champs complexes et transversaux dont l'articulation est mal définie

- 
- Difficulté à jouer sur différentes échelles : de temps (le quotidien, le long terme) et d'espaces (du quartier à l'agglomération)
 - Absence d'espaces de débat opérationnel pour identifier les priorités d'action au regard des objectifs du contrat et des besoins des habitants
 - Persistance d'interrogations de principes sur la discrimination territoriale, le choix du public, faute d'évaluation, de recul sur les effets de la politique



LE MANAGEMENT EN GIP : TIRER LES LECONS DU SYSTEME EN PLACE

- Le GIP : une structure juridique à but non lucratif sous forme de groupement jouissant d'une personnalité morale
 - Un regroupement de partenaires au sein d'une structure unique aux compétences clairement identifiées
 - La garantie d'une bonne gouvernance et d'une responsabilité partagée



- Une indépendance juridique qui assure la visibilité des compétences et des financements
- Un fonctionnement souple et sécurisé : durée limitée, objet précis, absence de bénéfice, convention constitutive approuvée par chaque membre , majorité des voix au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale pour les personnes morales de droit public, gestion financière soumise aux règles de la comptabilité publique



- Des possibilités importantes de simplifications de la gestion budgétaire, plus compatibles avec les principes d'action du CUCS, une dynamique dans la prise de décisions

- Une direction de projet mandatée par le Conseil d'Administration

- Une M.O.U.S. dimensionnée en fonction des objectifs opérationnels des projets